

Type de structure : Association

Objet social de l'association : Développer l'usage du vélo, en tant que moyen de déplacement, en faisant de la formation auprès de tout public (y compris handicapés).

Nombre de licenciés ou d'adhérents : 115

Intitulé de l'action : A vélo les filles

Thématique dominante : Sport et insertion professionnelle

Public(s) visé(s) par l'action : - Des femmes adultes d'origine étrangère (Maghreb,...) - Des jeunes femmes issues de l'immigration - Des femmes réfugiées politiques (pays de l'est).

Date de lancement : 10/2007

Sport(s) utilisé(s) : Cyclotourisme Vélo Urbain

Territoire de l'action

Région : Poitou-Charentes

Département : Charente-Maritime

Ville : La Rochelle

Echelle de l'action : intercommunale

Classement du territoire : ZUS / ZEP / Autres quartiers CUCS

Dispositif(s) spécifique(s) : CUCS

Affiliation(s), agrément(s) :
 ♦
 ♦ Fédération Française de Cyclotourisme, Fédération Française Handisport,
 Fédération des Usagers de la Bicyclette

Encadrement

Structure porteuse de l'action : ♦ Vélo-Ecole

Intervenants extérieurs : ♦

Nombre de salariés dans la structure (impliqués dans l'action) : ♦ 2

Nombre de bénévoles dans la structure (impliqués dans l'action) : ♦ 3

Résumé de l'action

« A vélo les filles », est un projet global et innovant à partir d'une idée toute simple: "le vélo ça s'apprend et ça étend la mobilité, la liberté...". Beaucoup de ces femmes ont des difficultés à trouver un emploi faute de possibilité de moyen de locomotion. Le projet "A vélo les filles" vise donc à apprendre à ces femmes à faire du vélo. Au travers de ses objectifs sociaux, culturels et environnementaux, ce projet rempli également des objectifs sportifs. Le projet existe et fonctionne depuis maintenant 2 ans et plus de 40 élèves ont déjà été formées.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Description de l'action

Le diagnostic initial

Les femmes des quartiers sensibles, souvent d'origines étrangères, n'ont pour la plupart jamais appris à faire de vélo. Les différentes cultures de ces femmes expliquent ce constat (tabou sur la pratique du sport féminin, notamment sur l'enfourchement du vélo, activité réservée aux hommes...).

- Une demande de la part d'une femme, d'origine étrangère, en mal d'exercices physiques et trop dépendante des autres transports (transports en commun...).
- Une expérimentation réussie par les encadrants de la Velo-école auprès de 2 femmes d'origine étrangère, en 2007, ce qui a généré d'autres demandes spontanées.
- Des constats de besoins et d'attentes des femmes suivies par des encadrants sociaux et /ou associatifs (plus particulièrement la chargée de développement local du service du droit de la femme et de l'égalité).
- La mise en synergie de partenaires sur les quartiers dans leur complémentarité.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Les destinataires

. Type de public (hommes/femmes) : Femmes

. Catégorie d'âge : Toutes les catégories à la fois

. Nombre total : 45

- Des femmes adultes d'origine étrangère (Maghreb,...).
- Des jeunes femmes issues de l'immigration.
- Des femmes réfugiées politiques (pays de l'est).

Les femmes se présentent aux séances sur la base du volontariat. Elles viennent soit d'elles mêmes, soit conseillées par des travailleurs sociaux et encadrants du milieu associatif. Les élèves bénéficiaires doivent obligatoirement résider dans un des 5 quartiers de l'agglomération rochelaise situés en Zone Urbaine Sensible, dont dépend le Contrat Urbain de Cohésion Sociale qui finance une partie de nos interventions.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Les objectifs

● Objectifs qualitatifs :

- Se doter d'un moyen de locomotion peu onéreux, non polluant, gagner en mobilité au quotidien (déplacements de travail, de loisirs et familiaux).
- Accéder au sport et aux loisirs et de découvrir le bien être de l'activité physique, et se sentir bien dans son corps.
- Aller au delà des discriminations.
- Susciter la pratique du vélo auprès de leurs enfants.

● Objectifs quantitatifs :

- Augmenter le nombre d'usagers quotidiens à vélo - Diminuer le nombre de femmes sédentaires dans les quartiers sensibles

• *Rôle et place du sport dans l'action :*

L'activité vélo est aussi bien un sport qu'un moyen de déplacement. Ainsi, former ces femmes à la pratique du vélo répond aussi bien à leurs attentes en matière d'activités physiques qu'à l'accessibilité à l'indépendance en termes de transport.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Partenaires

- La Communauté d'Agglomération Rochelaise et l'Etat : financement d'une partie de l'action via le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.
- La maison des chômeurs de La Rochelle et le pôle emploi : intermédiaire entre les élèves potentielles et l'association Vélo-Ecole.
- Les Centres Sociaux de La Rochelle : promotion de l'action et relais entre élèves et Vélo-Ecole.
- La Fédération Française de Cyclotourisme et fondation Norauto : financement de matériel (véhicule permettant de se déplacer avec le matériel sur les lieux des cours).

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Le déroulement de l'action

Les sessions d'apprentissage sont majoritairement individualisées mais peuvent aussi être collectives selon la demande. Elles seront composées de 5 modules d'apprentissage, présenté ici par ordre de progression :

- 1) Savoir contrôler et entretenir son vélo.
- 2) Connaître les règles de sécurité, le code de la route, et les spécificités des aménagements cyclables.
- 3) Maîtrise du vélo en milieu sécurisé.
- 4) Apprendre la conduite dans le trafic, et découvertes des itinéraires. Savoir se déplacer avec un plan.
- 5) Phases d'évaluation régulières et délivrance d'1 brevet du cycliste à l'issue de la formation.

Les séances ont lieu en semaine, et parfois le samedi, selon la demande et les disponibilités des élèves. Tout le matériel est prêté aux élèves (casque, vélo, gilet de sécurité, et même chaussures de sports si l'élève oublie les siennes).

Les cours ont lieu sur 3 endroits différents, selon les possibilités de l'élève et les disponibilités de l'association : - terrain bitume protégé (sans voiture, ni piéton...) - cour d'école (les mercredis après midi et vacances solaires)

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Les résultats de l'action et les modalités d'évaluation

. Création d'emplois : oui

Méthode d'évaluation :

Durant tout l'apprentissage, la progression de l'élève est suivie sur une fiche individuelle permettant de mesurer les niveaux de maîtrise.

- Remise du brevet du cycliste (attestation de suivi de la formation et de réussite aux épreuves, y compris le déplacement en toute autonomie).
- Questionnaire d'évaluation en 2 phases : « à chaud » à l'issue de la formation, et à 3 mois, pour observer les changements et les évolutions.
- Mise en place d'un comité de pilotage pour suivre l'action (partenaires et acteurs).

Résultats de l'action :

Depuis le début de l'action, plus de 40 élèves ont été formées. Nous n'avons eu aucun échec. Toutes les personnes sont reparties en sachant faire du vélo. Aussi, la grande majorité de nos élèves nous attestent qu'elles se servent de leur vélo quasiment quotidiennement pour leur transport et loisir.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

Les perspectives et besoins

- Démultiplier l'expérience et partager le savoir-faire commun en organisant des sessions de formations d'encadrants techniques (bénévoles et salariés) ouverts à tout public pour répondre aux demandes croissantes de la Rochelle et des autres villes.
- Démultiplier l'action à ESSAOUIRA (ville marocaine jumelée à La Rochelle), pour : réhabiliter les anciens vélos jaunes de la Ville de La Rochelle, les offrir aux femmes d'Essaouira après leur avoir appris à faire du vélo (idem pour l'action de La Rochelle), former une équipe d'encadrants techniques, bénévoles prêts à démultipier ces interventions sur place auprès d'enfants et d'adultes

Complément d'information et avis de l'instructeur :

◆ Le budget de la structure (budget prévisionnel) : 157400 €

◆ Le budget de l'action (budget prévisionnel) : 39250 €

| Charges | Montant | Produits | Montant |
|---|--------------|--|--------------|
| Achats | | | |
| Matériel, équipements : | 2000 | Fonds propres : | 2300 |
| Prestations de services : | 0 | | |
| Autres achats : | 0 | | |
| Services extérieurs | | Etat et services déconcentrés | |
| Locations : | 0 | DRJS : | 0 |
| Entretien : | 70 | DDJS : | 0 |
| Assurances : | 350 | | |
| Déplacements : | 1300 | Institutions publiques ou parapubliques (précisez) : | |
| | | Préfecture + service des droits de la femme Et de l'égalité + Agence de Services et de Paiements | 17000 |
| Charges de personnel : (Salaires et charges sociales) | 26300 | | |
| | | Collectivités territoriales et locales | |
| Frais généraux : (courrier, téléphone, etc.) | 580 | Conseil Régional : | 0 |
| | | Conseil Général : | 0 |
| | | EPCI (précisez) : | 7500 |
| Communication : (tracts, affiches, plaquettes, etc.) | 700 | Ville : | 0 |
| | | Mouvement sportif (ligue, comité, CROS, etc.) | |
| Autres (précisez) : | | | 0 |
| | 1000 | Partenaires privés (précisez) | |
| | | Lea Nature | 500 |
| | | Autres produits (précisez) | |
| | | Contribution des participants : | 0 |
| | | Prestations de services : | 1000 |
| Coût total de l'action | 32300 | Total des recettes | 32300 |
| Emplois des contributions volontaires en nature | | Contributions volontaires en nature | |
| Aide en nature | 0 | Dons en nature | 0 |
| Mise à disposition gratuite de biens et prestations | 1450 | Prestations en nature | 0 |
| Personnel bénévole | 5500 | Bénévolat | 6950 |
| TOTAL | 39250 | TOTAL | 39250 |
| Complément d'information et avis de l'instructeur : | | | |

1/ Avis de l'APELS ou de son partenaire ors de l'instruction du dossier

Commentaires généraux :

Points forts :

Points faibles :

Recommandations :

Avis de l'instructeur :

Très favorable

Favorable

Défavorable

2/ Avis complémentaires (DRDJS, Fédération...)

Commentaires généraux :

Points forts :

Points faibles :

Recommandations :

Avis de l'instructeur :

Très favorable

Favorable

Défavorable



1/ Avis du Pré-jury régional (Avril à juin 2010)

| |
|---|
| Commentaires généraux : |
| Recommandations : |
| <u>Avis du pré-jury :</u> |
| <input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable |

2/ Avis du Jury Régional (Mai à septembre 2010)

| |
|---|
| Commentaires généraux : |
| Recommandations : |
| <u>Avis du jury régional :</u> |
| <input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable |

3/ Avis du Jury National (Novembre 2010)

| |
|---|
| Commentaires généraux : |
| Recommandations : |
| <u>Avis du jury national :</u> |
| <input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable |